

MAIRIE DE GAREOULT

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS SCOLARISES DANS LES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

HORAIRES	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI			
	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire		
7h/8h20	ALSH (3) - Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 7h à 8h20		ALSH (3) - Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 7h à 8h20		ALSH (3) - Accueil de loisirs (payant sur inscription) OUVERT DE 7h à 19h		ALSH (3) - Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 7h à 8h20		ALSH (3) - Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 7h à 8h20			
8h30 (1)(2)	Classe	Classe	Classe	Classe			Classe	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h45	Repas	Repas	Repas	Repas			Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
Pause méridienne												
13h15 (1)	Classe	Classe	Classe	Classe			Classe	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
13h30 (2)												
16h	<i>Sortie de classe à 16h ou voir ci-dessous</i>		<i>Sortie de classe à 16h ou voir ci-dessous</i>				<i>Sortie de classe à 16h ou voir ci-dessous</i>		<i>Sortie de classe à 16h ou voir ci-dessous</i>		<i>Sortie de classe à 16h ou voir ci-dessous</i>	
16h/19H	ALSH (3) - Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 16h à 19h		ALSH (3) - Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 16h à 19h		ALSH (3) - Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 16h à 19h		ALSH (3) - Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 16h à 19h		ALSH (3) - Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 16h à 19h			

(1) L'accueil des élèves en maternelle a lieu 10 mn avant le début de la classe, soit de 8h20 à 8h30 le matin, et de 13h05 à 13h15 après la pause méridienne.

(2) L'accueil des élèves en élémentaire a lieu 10 mn avant le début de la classe, soit de 8h20 à 8h30 le matin, et de 13h20 à 13h30 après la pause méridienne.

(3) ALSH : Les inscriptions à l'accueil périscolaire du matin et du soir et à l'accueil de losirs du mercredi et des vacances scolaires se font directement auprès de l'ALSH